

La recherche de gisements de pétrole et de gaz se poursuit également de façon intense dans le Nord canadien et suscite les mêmes inquiétudes lancinantes. Nous comptons sur le gouvernement pour prévenir le désastre que pourrait occasionner le manque de planification et de recherche. On a proposé, entre autres, de recourir à des pétroliers pour transporter l'huile de l'Arctique canadien. Le superpétrolier américain *Manhattan* a tenté à deux reprises déjà de se frayer un chemin dans les glaces de l'Arctique. Reconnaissons en toute justice que ce navire n'était vraiment pas construit à cette fin. On avait simplement renforcé son armature contre les glaces.

Compte tenu des problèmes que suscitent dans l'Arctique, surtout l'hiver, les glaces, les ténèbres et le vent, j'affirme pour tant que le gouvernement n'aura pas la certitude que tout danger de déversement de pétrole par les pétroliers a été écarté, le Canada devra leur interdire le passage du Nord-Ouest. Il ne faut pas en conclure que des voyages expérimentaux du genre de celui du *Manhattan* n'ont servi à rien. Au contraire, car nous avons découvert que, dans certaines régions de l'Arctique, notamment au-delà du passage du Nord-Ouest, les pétroliers géants et autres navires peuvent naviguer sans danger durant la plus grande partie de l'année. Nous nous sommes aussi rendu compte que la plupart des minéraux, dont les gisements sont situés dans la région orientale des îles arctiques, peuvent être transportés vers le sud à bord de gros navires. Des gisements considérables de minerai de fer, découverts il y a 5 ou 6 ans le long de la rivière Mary, sont restés inexploités en attendant que l'on remédie aux nombreux problèmes qui se posent, celui du transport n'étant pas le moindre.

A la suite du voyage du *Manhattan*, il apparaît maintenant possible que des navires de fort tonnage se frayent un chemin à travers la banquise de formation récente, à travers les glaces ayant moins d'une année d'existence. Un navire peut franchir ces glaces sans risques pour lui-même et pour l'environnement, tout en assurant la promotion de l'économie canadienne, et notamment celle des Esquimaux de la partie orientale de l'Arctique.

• (4.30 p.m.)

Pour les Canadiens et même pour l'ensemble de la population du continent nord-américain, l'un des aspects les plus encourageants du développement du Grand Nord a été l'essor du tourisme. Je ne songe pas à ceux qui, après avoir quitté aux premières heures de la matinée une grande ville arrivent dans un campement pour pêcheurs, confortable et isolé, où ils passent une semaine en dépensant une forte somme. Ces campements sont destinés à une catégorie particulière de personnes. Je songe au touriste qui souhaite remonter l'autoroute de l'Alaska ou l'autoroute Mackenzie avec une voiture et une remorque, afin de voir le Grand Nord qu'il ne connaît que par des lectures et par ouï-dire. Je crois qu'à côté du moyen de transport par excellence, la voie des airs, il y aura de plus en plus de gens pour se rendre dans le Grand Nord en voiture. Ces visites ont été appréciées par les communautés échelonnées le long de nos routes. Notre économie en a bénéficié. Les gens du nord sont fiers de leurs communautés.

A plusieurs égards, monsieur l'Orateur, nous avons établi l'infra-structure du développement du Nord. Consécutivement au vaste programme de construction des cinq dernières années, la plupart des citoyens disposent

[M. Orange.]

maintenant de nouveaux logements. Le développement économique atteint le point où nous constatons une plus grande participation de la part de ceux qui sont nés et qui continuent à vivre dans le Nord. Cependant nous devons poser la question, quelle sera la suite?

L'an dernier, le gouvernement canadien a pris des décisions importantes au sujet du développement du Nord. Le ministère de la Défense nationale a institué un programme pour établir un quartier général dans l'Arctique. C'est principalement une question de souveraineté. Pour l'instant ce quartier général sera situé à Yellowknife. Le personnel des Forces armées sera affecté dans le Nord pour des périodes plus ou moins longues. Les Forces armées ont divers projets d'entraînement dans l'Arctique; construction, vie dans l'Arctique et autres sujets.

Le ministère de la Justice devient encore plus disposé à confier des responsabilités juridiques aux gouvernements territoriaux. Le ministre des Transports (M. Jamieson) a annoncé l'établissement d'une administration de l'Arctique dans le Nord. Je crois comprendre qu'il s'agira d'une administration centrale des divers modes de transport dans l'Arctique. Par l'entremise de Télésat, le ministère des Communications améliorera les transmissions dans le Nord.

Compte tenu de tout ceci, je dis au gouvernement qu'il est temps de planifier pour le Nord. Je m'inquiète de constater que les divers ministères du gouvernement travaillent chacun pour eux. Bien qu'ils travaillent avec soin et intérêt, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils coopèrent aussi étroitement qu'ils le devraient avec les autres ministères du gouvernement et les gouvernements territoriaux.

Il n'y a pas de moyens prévus, je pense, pour permettre une planification à l'avance, établir des priorités quant à l'utilisation des ressources, des terres et assurer la contribution des ressources humaines, c'est-à-dire les gens du Nord. Un conseil de planification, qui viendrait prêter main forte au comité consultatif du Nord canadien, un Livre blanc ou une commission d'étude pourraient rendre ce projet réalisable. Je ne sais pas trop ce qui conviendrait le mieux.

Je crois fermement qu'il est temps pour le gouvernement de dresser un plan complet, un projet de développement du Nord canadien. Il faut examiner le critère des investissements dans cette région, de même que la question de la propriété des terres et de leur emploi, qu'ils soient multiples ou uniques. Quand je dis terres, je veux parler de la conservation des régions et de la mise au point de projets, appropriés devant servir aux collectivités.

Il nous faut étudier les ressources humaines du Nord pour déterminer si les programmes en vigueur jusqu'ici se sont révélés satisfaisants et ont répondu aux besoins. Le programme d'enseignement qui a été institué répond-il réellement aux besoins des habitants, vieux et jeunes? Il nous faut examiner les programmes actuels de progrès social pour voir si ceux qui en bénéficient les comprennent. Ces gens-là comprennent-ils qu'ils sont à la veille de grands changements? Même si ceux-ci ont pu le dessiner il y a 15 ans, ils ne font maintenant que prendre de l'ampleur. Nous devons aussi déterminer quel régime de gouvernement convient le mieux au Nord canadien. Les gouvernements territoriaux possèdent-ils assez de pouvoirs et de force pour s'acquitter des tâches concer-